



# ANNEXES

## À L'ANALYSE, PLAN D' ACTIONS ET « CAHIER DES CHARGES »

Pour des Collaborations (triales) à haute valeur ajoutée,  
Ecole-Entreprise-Centre de Formation, au service des parcours  
d'enseignement des métiers à l'école

**Q**  
**TRIO**



**FONDATION**  
POUR L'ENSEIGNEMENT

# **ANNEXE 1**

## **PLAN DE FORMATION TRIAL MAÇON.NE**

# **Q**

## **TRIO**

AVRIL 2022

## Plan de formation triale – Profil Maçon.ne (AII/PE) / Ouvrier.ère en construction gros œuvre (P. PE)

L'objectif est, pour chaque co-responsable de la formation de l'élève, d'indiquer les apprentissages pouvant être vus au sein de son organisation, au regard de sa capacité formative, c'est-à-dire :

1. Compétences/disponibilités de la/des personnes en charge de la formation de l'élève ;
2. Equipement (pouvant être) mis à disposition pour la formation de l'élève ;
3. Activité

Mais également en fonction de la répartition la plus qualitative possible, des lieux de formation.

### **A. Répartition triale des éléments de formation**

<b>Relevé des acquis d'apprentissage visés en référence avec une ou plusieurs unités d'acquis d'apprentissage</b>	Estimation temporelle pour chaque Unité d'Acquis d'Apprentissage en semaines	Apprentissage assuré par			Lieu de validation (Ec. – Ent. – CF.)
		L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
<b>1. Poser des systèmes d'égouttage et de drainage périphérique (UAA1)</b>	10 semaines – en 1 <sup>è</sup> année			Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
1.1 Aménager le chantier					
1.2 Acheminer et stocker les matériaux					
1.3 Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux					
1.4 Poser les installations (réservoirs, citernes, fosses septiques, mini stations d'épuration, etc) et les canalisations (conduites, drains, chambres de visite, etc) des eaux de pluies et des eaux vannes					
1.5 Poser un système de drainage périphérique					
1.6 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement					
<b>2. Implanter un ouvrage – Réaliser la fondation – Exécuter des maçonneries enterrées (UAA 5)</b>	17 semaines – en 1 <sup>è</sup> année				

2.1 Aménager le chantier					
2.2 Acheminer et stocker les matériaux					
2.3 Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux					
2.4 Aplanir le plateau					
2.5 Creuser des tranchées à dimension					
2.6 Réaliser des fondations armées					
2.7 Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement					
2.8 Préparer la construction de différents types de murs					
2.9 Réaliser des maçonneries à l'aide de mortier					
2.10 Placer des membranes d'étanchéité et de protection contre les murs enterrés ou murs contre terre					
2.11 Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle					
2.12 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement					

Modalités d'évaluation :

Le cas échéant, validation de(s) Unité(s) d'Acquis d'Apprentissage suivante(s) :

Relevé des acquis d'apprentissage visés en référence avec une ou plusieurs unités d'acquis d'apprentissage	Estimation temporelle pour chaque Unité d'Acquis d'Apprentissage en semaines	Apprentissage assuré par			Lieu de validation (Ec. – Ent. – CF.) L'école
		L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
<b>3. (Dé)coffer, ferrailer et bétonner des éléments simples (dalles, poutres, colonnes, ...) UAA2</b>	6 semaines – en 2 <sup>ème</sup> année				
3.1 Aménager le chantier			<b>Typiquement entreprise</b>	X	CF
3.2 Acheminer et stocker les matériaux				X	CF
3.3 Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux				X	CF
3.4 Charpenter, monter et assembler un coffrage traditionnel				X	CF
3.5 Préparer, assembler et poser les armatures pour béton armé				X	CF
3.6 Couler le béton		X			
3.7 Découffrer		X			
3.8 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement				X	CF
<b>4. Exécuter des maçonneries en blocs – Poser des éléments de plancher sur une maçonnerie UAA6</b>	17 semaines en 2 <sup>ème</sup> année				
4.1 Aménager le chantier					
4.2 Acheminer et stocker les matériaux					
4.3 Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux					
4.4 Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement					
4.5 Préparer la construction de différents types de mur					
4.6 Réaliser des maçonneries					

4.7 Réaliser des baies						
4.8 Poser des planchers (hourdis, dalles et prédalles, poutrains, gîtages)						
4.9 Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle						
4.10 Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies						
4.11 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement						

Modalités d'évaluation :

Le cas échéant, validation de(s) Unité(s) d'Acquis d'Apprentissage suivante(s) :

Relevé des acquis d'apprentissage visés en référence avec une ou plusieurs unités d'acquis d'apprentissage	Estimation temporelle pour chaque Unité d'Acquis d'Apprentissage en semaines	Apprentissage assuré par			Lieu de validation (Ec. – Ent. – CF.) L'école
		L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
<b>5. Placer l'isolation thermique sur un mur existant – UAA3</b>	4 semaines en 2 <sup>ème</sup> année OU 2 semaines en 3 <sup>ème</sup> année				
5.1 Aménager le chantier				X	CF
5.2 Acheminer et stocker les matériaux				X	CF
5.3 Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux				X	CF

5.4 Stocker et protéger les matériaux isolants					X	CF
5.5 Poser un matériel d'isolation					X	CF
5.6 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement					X	CF
<b>6. Exécuter des maçonneries collées – UAA4</b>				7 semaines « scolaires » au total en 3 <sup>ème</sup> année (Th-P)		
6.1 Aménager le chantier					X	CF
6.2 Acheminer et stocker les matériaux					X	CF
6.3 Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux					X	CF
6.4 Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement					X	CF
6.5 Préparer la construction de différents types de murs					X	CF
6.6 Réaliser des maçonneries à l'aide de colle					X	CF
6.7 Réaliser des baies					X	CF
6.8 Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle					X	CF
6.9 Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies					X	CF
6.10 Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement					X	CF
<b>7. Exécuter des maçonneries de parement au mortier – UAA 7</b>				18 semaines en 3 <sup>ème</sup> année		
7.1 Aménager le chantier						
7.2 Acheminer et stocker les matériaux						

7.3	Implanter les ouvrages et déterminer les niveaux					
7.4	Confectionner le mortier mécaniquement ou manuellement					
7.5	Préparer la construction de différents types de murs					
7.6	Réaliser des maçonneries à l'aide du mortier					
7.7	Réaliser des baies					
7.8	Placer des membranes contre l'humidité ascensionnelle					
7.9	Placer des membranes contre l'humidité au niveau des baies					
7.10	Appliquer les prescriptions en matière de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, de gestion du temps et de protection de l'environnement					

Modalités d'évaluation :

**1. Constriform :**

- Confection d'une pièce d'épreuve
- Evaluation selon une grille critériée

Le cas échéant, validation de(s) Unité(s) d'Acquis d'Apprentissage suivante(s) :

UAA 2 hormis le coulage du béton et le décoffrage

UAA 3

UAA 4

**Évaluation finale**

**Modalités d'évaluation :**



## **B. Eléments/conditions favorables pouvant être rassemblés**

Afin de permettre d'optimiser le parcours de formation des élèves, les partenaires peuvent rassembler/combiner des éléments favorables, selon les possibilités :

### **1. Centre de Compétences/Centre de Technologie Avancée**

- Organisation du VCA
- Programmation de formations pour les enseignants de l'école concernée (à la carte)
- Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre
- Partager les prérequis nécessaires pour la formation en CF avec l'enseignant
- .....
- .....(à compléter)
- .....(à compléter)

### **2. Entreprise/secteur**

- Participation au jury de qualification
- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre ([www.entrapprendre.be](http://www.entrapprendre.be))
- Entreprise attentive aux dispositifs de formation au tutorat
- Organisation / accès du jeune à la formation « Nouvel Entrant » (NOE) de constructiv
- Entreprise agréée pour l'alternance
- Proposer un accompagnement à l'insertion via les conseiller.ère.s en insertion de Constructiv
- .....
- .....(à compléter)
- .....(à compléter)

### **3. Etablissement scolaire**

- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre ([www.entrapprendre.be](http://www.entrapprendre.be))
- Favoriser l'accès au VCA et autres formations sécurité de base, tant pour les élèves que pour leurs enseignants
- Assurer ..... rencontres avec le/la maître de stage en entreprise
- Participation d'un/des enseignants de l'OBG aux formations chez Construform ou CTA
- Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre de formation

- Prévoir, avant la formation en CF, une préparation des élèves au regard des prérequis nécessaires adressés par le CF
- Réaliser une grille des compétences transversales (soft skills) pour chaque élève, afin de l'aider à connaître les compétences attendues, et à les atteindre
- .....(à compléter)
- .....(à compléter)

## ANNEXE – Profil d'équipement

### 1. L'équipement nécessaire à la formation de l'élève est le suivant<sup>1</sup> :

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence. **Cet équipement est transversal aux différentes étapes de la formation.**

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Ce profil vous permettra de vérifier si vous disposez bien du matériel nécessaire aux apprentissages que vous avez planifiés ci-dessus.

<p>Matériel d'application et d'égalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Truelles</li> <li><input type="checkbox"/> Langue de chat</li> <li><input type="checkbox"/> Fers à joints</li> <li><input type="checkbox"/> Taloches</li> <li><input type="checkbox"/> Plâtrasse, ...</li> </ul> <p>Outils de frappe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Masse</li> <li><input type="checkbox"/> Massette</li> <li><input type="checkbox"/> Marteaux (de charpentier, en caoutchouc, à décaper, ...), ...</li> </ul> <p>Instruments de mesure, de traçage et de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Crayon plat</li> <li><input type="checkbox"/> Double mètre</li> <li><input type="checkbox"/> Décamètre</li> <li><input type="checkbox"/> Instrument de report de niveau (à bulle, à eau, automatique, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Compas avec vis</li> <li><input type="checkbox"/> Cordeau (traceur)</li> <li><input type="checkbox"/> Fil à plomb, ...</li> <li><input type="checkbox"/> Instruments de coupe :</li> <li><input type="checkbox"/> Burins (plat, en pointe, ...)</li> <li><input type="checkbox"/> Couteaux, cutters</li> <li><input type="checkbox"/> Ciseau à briques</li> <li><input type="checkbox"/> Scies à matériaux (manuelle, circulaire, ...)</li> <li><input type="checkbox"/> Cisaille manuelle</li> <li><input type="checkbox"/> Disqueuse, ...</li> </ul> <p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Moyen de transport manuel (brouette, diable, transpalette, ...)</li> <li><input type="checkbox"/> Pied-de-biche</li> <li><input type="checkbox"/> Coffre à outils (contenant)</li> <li><input type="checkbox"/> Pointes à béton</li> </ul>
---	---

<sup>1</sup> Profil de Certification maçon.ne, Certification Par Unités, Profil d'équipement, p.106-107

<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Equerres</li> <li><input type="checkbox"/> Fausse équerre</li> <li><input type="checkbox"/> Ficelles avec broches</li> <li><input type="checkbox"/> Blochets de ficelle (plats, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Brosses de rue</li> <li><input type="checkbox"/> Brosse à main</li> <li><input type="checkbox"/> Seaux</li> <li><input type="checkbox"/> Serre-joints</li> <li><input type="checkbox"/> Chevillettes</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Tenailles, ...</li> <li><input type="checkbox"/> Rallonge électrique</li> <li><input type="checkbox"/> Profils</li> <li><input type="checkbox"/> Cuvelle de maçon</li> <li><input type="checkbox"/> Pelle</li> <li><input type="checkbox"/> Etauçons</li> <li><input type="checkbox"/> Chalumeau ou décapeur thermique</li> <li><input type="checkbox"/> Plaque de ferrailage</li> <li><input type="checkbox"/> Instruments de terrassement manuel (bêche, pioche...)</li> <li><input type="checkbox"/> Matériel pour collage adapté aux produits utilisés</li> </ul> <p>Matériel collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Bétonnière</li> <li><input type="checkbox"/> Petit malaxeur électrique</li> </ul> <p>Foreuse à percussion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Griffes de ferrailleur</li> <li><input type="checkbox"/> Tréteaux, ...</li> </ul>	<p>Matériel de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> EPI (casque, lunettes de protection, gants, chaussures de sécurité, ...)</li> <li><input type="checkbox"/> EPC (garde-corps, filets, passerelles, ...)</li> </ul>



FONDATION  
POUR L'ENSEIGNEMENT

# ANNEXE 2

## PLAN DE FORMATION TRIAL TMSAI

# Q

## TRIO

AVRIL 2022

## Plan de formation triale – Profil Technicien.ne de maintenance des systèmes automatisés industriels 7<sup>ème</sup> TQ

L'objectif est, pour chaque co-responsable de la formation de l'élève, d'indiquer les apprentissages pouvant être vus au sein de son organisation, au regard de sa capacité formative, c'est-à-dire :

1. Compétences/disponibilités de la/des personnes en charge de la formation de l'élève ;
2. Equipement (pouvant être) mis à disposition pour la formation de l'élève ;
3. Activité

Mais également en fonction de la répartition la plus qualitative possible, des lieux de formation.

### **A. Planification/répartition triale des éléments de formation ( la répartition en UAA n'existe pas pour ce profil : il est décliné en « fonctions » )**

Relevé des « Fonctions » (1 à 8)	Estimation temporelle pour chaque Fonction	Apprentissage assuré par			Planification (ordre des fonctions)
		L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
<b>Respecter les normes de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie et d'environnement – Fonction 1</b>					
1.1. Appliquer la législation et les règlements en matière de protection et prévention au travail.	1.1.1. Respecter, dans la spécificité du secteur professionnel, la législation, la réglementation générale et les recommandations particulières relatives à la protection individuelle et collective des travailleurs en matière de protection et prévention du travail.				
	1.1.2. Respecter les prescriptions du RGIE en vigueur en matière de sécurité, de protection des biens, des personnes et de l'environnement.				
	1.1.3. Respecter les impositions du code du bien-être au travail (RGPT).				
	1.1.4. Utiliser les équipements de protection individuels et collectifs spécifiques des travaux à réaliser.				

1.2. Participer au climat de sécurité et d'hygiène.	<p>1.2.1. Respecter les mesures de sécurité, individuelles et collectives, à prendre lors de l'utilisation d'outils et de la manipulation de matériels, dans le respect des personnes, des biens et de l'environnement.</p> <p>1.2.2. Respecter les règles ergonomiques de manutention.</p> <p>1.2.3. Respecter le plan d'évacuation et les procédures d'urgence.</p> <p>1.2.4. Prévenir des dysfonctionnements dus aux éventuelles pertes d'énergies électriques, hydrauliques et/ou pneumatiques.</p>			
1.3. Stocker et manipuler les produits du domaine professionnel.	<p>1.3.1. Identifier les produits dangereux, les manipuler et les utiliser avec les précautions d'usage, dans le respect des réglementations en vigueur.</p> <p>1.3.2. Évacuer les déchets et les produits nocifs, dans le respect des réglementations en vigueur en matière de protection de l'environnement.</p>			
<b>Assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle – Fonction 2</b>		<u>Estimation temporelle</u> pour chaque Fonction	Apprentissage assuré par	
			L'école	L'entreprise
			Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
2.1. Organiser son travail.	<p>2.1.1. S'informer, auprès de son responsable, du travail à réaliser et des procédures à mettre en œuvre.</p> <p>2.1.2. Planifier son travail.</p>			Planification

2.2. Assurer la qualité du travail.	2.1.3. Réaliser son travail en termes de qualité et de quantité.				
<b>Relevé des « Fonctions » (1 à 8)</b>					
<b>Communiquer – Fonction 3</b>					
3.1. Communiquer, lire, décoder et interpréter les instructions.	3.1.1. Communiquer avec les condisciples et les collègues.				
	3.1.2. Communiquer avec les techniciens des firmes privées.				
	3.1.3. Lire et interpréter : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des plans de détails et/ou d'ensemble présentés en projection orthogonale européenne et/ou américaine;</li> <li>- des schémas et plans mécaniques, hydrauliques, pneumatiques, électriques et électroniques.</li> </ul>				
	3.1.4. Utiliser les langages d'expression orale et écrite.				
	3.1.5. Utiliser des logiciels spécifiques pour la recherche de pièces, de données techniques, de diagnostics, simulation de circuits, ...				
	3.1.6. Lire et interpréter une documentation technique en				
	<u>Estimation</u> temporelle pour chaque Fonction			Apprentissage assuré par	
	L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)	Planification	





	4.2.5. Utiliser l'outillage spécifique.							
	4.2.6. Réaliser les câblages et raccordements.							
	4.2.7. Installer des moteurs électriques et les variateurs de fréquence.							
	4.2.8. Installer du matériel pneumatique, hydraulique et mécanique.							
	4.2.9. Réaliser l'étalonnage d'un capteur.							
	4.2.10. Intégrer les notions thermiques et de froid dans la réalisation des installations.							
4.3. Situer l'automate programmable dans le système automatisé.	4.3.1. Identifier la constitution et les possibilités des automates.							
	4.3.2. Distinguer l'outil d'analyse de l'outil de programmation.							
	4.3.3. Lire et interpréter un programme.							
	4.3.4. Utiliser une console de programmation ou un PC pour : -introduire et lire un programme dans l'automate, -faire une sauvegarde du programme de l'automate.							
	4.3.5. Distinguer et situer les différents types de réseaux dans un système automatisé.							

	4.3.6. Identifier les flux d'information sur un réseau.						
	4.3.7. Utiliser les appareillages de mesure et de test (multimètre, ampèremètre, oscilloscope, lecteur de code défaut, mesureur d'isolement, débitmètre, nanomètre, comparateur, micromètre, ...)						
4.4. Installer des actionneurs.	4.4.1. Installer les actionneurs pluritechnologiques, les mettre en service, les maintenir et les dépanner.						
4.5. Appliquer les techniques d'alignement.	4.5.1. Réaliser un alignement d'arbres de machines en tenant compte des paramètres influençant la qualité de l'alignement (influence thermique, qualité de fixation des équipements).						
	4.5.2. Utiliser les différents outils d'alignement et un banc-tests.						
	4.5.3. Utiliser un laser pour des mesures de rectitude, de parallélisme, de planéité et de perpendicularité.						

Relevé des « Fonctions » (1 à 8)	Estimation temporelle	Apprentissage assuré par			Planification
		L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
<b>Mettre et remettre en service un automate et/ou un système automatisé industriel – Fonction 5</b>					
<p>5.1. Appliquer les notions de programmation nécessaires pour mettre en service un automate ou un système automatisé industriel.</p> <p>5.1.1. Appliquer à la programmation attendue les compétences utiles en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'automation et de régulation;</li> <li>- d'électricité et d'électronique (y compris les technologies correspondantes);</li> <li>- d'hydraulique;</li> <li>- de pneumatique;</li> <li>- de mécanique.</li> </ul>					
<p>5.1.2. Appliquer à la programmation attendue les logiciels appropriés de DAO, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de mesures de grandeurs physiques pour le réglage des capteurs;</li> </ul>					
<p>5.1.3. Installer des capteurs en assurant la précision et la fidélité de la mesure.</p>					



	<i>d'entretien.</i>													
	6.1.4. Procéder à l'entretien.													
	6.1.5. Proposer des améliorations.													
	6.1.6. Mettre à jour les dossiers (l'archivage, les modifications).													
	6.1.7. Dans le cas d'une pièce de substitution, mettre la pièce de substitution en conformité avec les conditions dimensionnelles et fonctionnelles de la pièce défectueuse.													
	6.1.8. Assurer les ajustements, les usinages et les réglages adéquats.													
	6.1.9. Comprendre les principes de la mesure vibratoire.													
	6.1.10. Caractériser les types de défauts détectables par l'analyse vibratoire : balourds, défauts, roulements.													
<b>Dépanner les installations automatisées – Fonction 7</b>		Estimation temporelle	Apprentissage assuré par			Planification								
			L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA)									

		ou CDC)			
7.1. Diagnostiquer la cause de la panne, procéder aux réparations et valider.	7.1.1. Communiquer avec l'opérateur.				
	7.1.2. Établir le diagnostic à l'aide d'appareils de mesure universels tels que le multimètre ou lecteur de code défaut, des circuits électriques ou électroniques, ...				
	7.1.3. Établir le diagnostic à l'aide d'appareils de mesure universels tels que le débitmètre, le manomètre pour circuits hydrauliques et pneumatiques, ...				
	7.1.4. Maintenir et dépanner les actionneurs.				
	7.1.5. Situer les sous-ensembles et éléments spécifiques sur site (commande, puissance, contrôle, signalisation en électricité, ...), vérifier les interactions.				
	7.1.5. Situer les éléments pneumatiques et hydrauliques.				
	7.1.6. Choisir les tests et la procédure adéquate (utilisation d'appareils de				

	mesure).							
	7.1.7. Visualiser l'état dynamique d'une machine au moyen d'une console d'automate ou d'un système de diagnostic intégré par interprétation des signaux.							
	7.1.7. Interpréter les messages d'erreur.							
	7.1.8. Déterminer la cause de la panne.							
	7.1.9. Utiliser les sources d'informations techniques (catalogues, dossier machine, historique, ...).							
	7.1.10. Vérifier les possibilités de la pièce de rechange avant l'immobilisation de l'équipement, la rentabilité de l'intervention et la fiabilité de la réparation.							
	7.1.11. Apporter les mesures correctives nécessaires.							
	7.1.12. S'informer de la procédure d'approvisionnement, délais, prix, suivi de l'information.							
	7.1.13. Proposer des améliorations de l'équipement pour des pannes répétitives.							



	7.1.14. Valider la remise en service.						
	7.1.15. Rédiger un rapport d'intervention (mise à jour, archivage, modifications, ...).						
7.2. Utiliser les techniques de levage et de manutention.	7.2.1. Appliquer les principes généraux : méthode de travail, évaluation de la masse, déplacement des charges, ...						
	7.2.2. Utiliser les machines de manutention (chariots, élévateurs, ponts, crics hydrauliques, ...).						
	7.2.3. Appliquer les techniques de manutention et d'élingage.						
	7.2.4. Identifier les accessoires de levage : câbles, chaînes, élingues.						
7.3. Exécuter les opérations de démontage, d'installation, d'ajustement et d'entretien.	7.3.1. Monter, démonter, ajuster et entretenir les roulements, les arbres, les coussinets, les engrenages, les cames, les bielles, les manivelles et les systèmes bielles-manivelles.						
	7.3.2. Monter, démonter, ajuster et entretenir les accouplements et les limiteurs de couple, les embrayages et les freins, les réducteurs et les variateurs						

	de vitesse, les boîtes d'engrenages, les systèmes mécaniques de transmission (courroies, poulies, chaînes, roues dentées, engrenages, cames).							
	7.3.3. Monter, démonter, ajuster et entretenir les circuits de tuyauteries : les tuyaux, boyaux, tubes, raccords, robinets, clapets, filtres, indicateurs de pression, produits de scellements.							
7.4. Assurer l'étanchéité.	7.4.1. Identifier le type et la forme du joints.							
	7.4.2. Choisir le joint en fonction des fiches techniques du fabricant.							
	7.4.3. Réaliser l'opération d'étanchéité.							
7.5. Assurer la lubrification.	7.5.1. Identifier les différents types de lubrifiants.							
	7.5.2. Consulter et interpréter la fiche technique d'un lubrifiant.							
	7.5.3. Réaliser un changement de lubrifiant.							
<b>Ajuster et assembler les pièces par les techniques du soudage, du boulonnage, du rivetage et du collage –</b>								
							Apprentissage assuré par	Planification

<b>Fonction 8</b>		L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)
8.1. Appliquer les techniques du soudage et du coupage oxyacétylénique.	8.1.1. Vérifier l'installation de soudage et les bonnes.			
	8.1.2. Réaliser une découpe.			
	8.1.3. Réaliser une brasure et une soudo-brasure.			
8.2. Appliquer les techniques du soudage à l'arc.	8.2.1. Identifier les différentes électrodes.			
	8.2.2. Utiliser les différentes électrodes.			
	8.2.3. Régler l'intensité du poste.			
	8.2.4. Réaliser une soudure à l'arc.			
8.3. Boulonner les pièces.	8.3.1. Consulter à bon escient les catalogues sur la visserie.			
	8.3.2. Sélectionner les outils nécessaires au boulonnage.			
	8.3.3. Utiliser la visserie courante.			
8.4. Riveter les pièces.	8.4.1. Consulter à bon escient les catalogues sur les rivets.			
	8.4.2. Sélectionner les outils nécessaires au rivetage.			
	8.4.3. Utiliser les différents rivets.			

8.5. Coller les pièces.		8.5.1. Identifier les différents types de colles.								
		8.5.2. Appliquer les techniques de collage.								
8.6. Ajuster les pièces et assembler.		8.6.1. Utiliser les outils, les machines et les appareillages nécessaires aux réparations (foreuse, taraudeuse, visseuse, ...).								
		8.6.2. Utiliser une presse à sertir (connexions, hydrauliques et pneumatiques).								
		8.6.3. Utiliser le nettoyeur haute pression.								

A noter : ce profil n'est pas décliné en UAA, mais en fonctions. Dès lors, l'ordre des « fonctions » est susceptible de varier plus fortement d'une école à l'autre. Une colonne permettant d'indiquer l'ordre de l'apprentissage des fonctions est prévue et permettra de réaliser une planification de l'année académique.

Remédiation : des moments de remédiation peuvent être prévus par l'école et peuvent reposer sur les échanges entre l'enseignant.e, le.a formateur.trice et le.a maître de stage en entreprise.

**Organisation de l'épreuve intégrée**

**Dates :**

**Lieu :**

**Epreuves :**

**Composition du jury :**

**Modalités d'évaluation :**

## **B. Eléments/conditions favorables pouvant être rassemblés**

Afin de permettre d'optimiser le parcours de formation des élèves, les partenaires peuvent rassembler/combiner des éléments favorables, selon les possibilités :

### **1. Centre de Compétences/Centre de Technologie Avancée**

- Organisation du BA5 pour les élèves
- Programmation de formations pour les enseignants de l'école concernée selon les besoins exprimés par l'école
- Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre
- Communication, à l'enseignant.e/chef.fe d'atelier de la liste des prérequis nécessaires à la formation en Centre de formation (CDC/CTA)
- Organisation de l'épreuve intégrée (4jrs)
- Formations sécurité à la demande en entreprise ou en école (min. 10 élèves et professeur accompagnant)

### **2. Entreprise**

- Participation au jury de qualification pour 1 ou plusieurs épreuves (à déterminer à l'avance)
- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre ([www.entrapprendre.be](http://www.entrapprendre.be))
- Organisation, en jour 1 du stage, d'une « journée d'intégration », comprenant un axe relatif à la sécurité au travail (obligation légale) et un axe relatif à l'accueil au sein des équipes, une rencontre avec le service RH et la découverte des locaux, ...

### **3. Etablissement scolaire**

- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre ([www.entrapprendre.be](http://www.entrapprendre.be))
- Favoriser l'accès au VCA et autres formations sécurité de base (BA5), tant pour les élèves que pour leurs enseignants
- Etablissement d'une collaboration étroite avec le référent stages au sein de l'entreprise (suivi de l'élève, échanges informels réguliers, ...)

- Participation d'un/des enseignants de l'OBG aux formations au sein du CTA/CDC
  - Inscription des élèves à la Technifutur Academy
  - Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre
  - Prévoir, avant la formation en CF, une préparation des élèves au regard des prérequis nécessaires adressés par le CF
  - Participation à l'épreuve sectorielle
4. Fédérations sectorielles
- Module hygiène (Alimento/Fevia)
  - Epreuves sectorielles et soutien à la préparation
  - Expertise « métier »

Rem : cette liste peut être complétée/adaptée. Elle s'inscrit dans le cadre des 9 recommandations école-entreprise pour des parcours métiers renforcés, de la Fondation pour l'Enseignement.

### **C. Planification de l'année scolaire en triale**

Fichier Excel annexé, intégrant une planification par semaine, permettant de prévoir les moments de stage/alternance et de formation en centre de formation (CDC et/ou CTA). Ce fichier doit pouvoir être partagé par les 3 responsables de la formation triale de l'élève, et doit prévoir une certaine souplesse et des possibilités de modifications/adaptations tout au long de l'année scolaire.

## ANNEXES :

### ANNEXE 1 : Organisation de l'année académique (Plein exercice)

Il existe 3 types de stages :

#### **1. Les stages d'initiation et d'observation (type 1)**

Ces stages font partie de la mise en projet de l'élève et s'inscrivent dans un processus large d'orientation.

- Les élèves en stage d'observation et d'initiation ne prennent pas part au travail dans le milieu professionnel. Ils sont pris en charge globalement par le milieu professionnel et disposent d'un faible degré d'autonomie. Ils sont organisables de la 1<sup>re</sup> année secondaire à la 6<sup>e</sup>, toutes orientations confondues, à raison d'un maximum de 4 semaines sur le degré.

#### **2. Les stages de pratique accompagnée (type 2)**

Ces stages sont organisés principalement en 4<sup>e</sup> année et au 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement qualifiant.

Objectifs :

- découvrir le monde professionnel;
- approfondir le projet de formation de l'élève;
- confirmer le choix professionnel;
- mettre en œuvre les compétences que l'élève a acquises à l'école en participant au processus de production : l'exécution de tâches de plus en plus complexes en fonction du programme d'études.

- Ce stage s'effectue sous guidance rapprochée du milieu professionnel : l'élève dispose d'une autonomie modérée. En 4<sup>e</sup> année, ils sont limités à maximum 4 semaines.

#### **3. Les stages de pratique en responsabilité (type 3)**

Ces stages sont organisés au 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement qualifiant.

Objectifs :

- acquérir et perfectionner la maîtrise du métier complémentirement aux savoirs, compétences et aptitudes professionnels enseignés à l'école.
- A cette fin, les élèves sont appelés à exécuter, en autonomie, des tâches de plus en plus complexes en fonction du programme d'études, sous la supervision du milieu professionnel.

1. Ces semaines peuvent être étalées comme suit (c'est un exemple ! L'organisation des stages dans les années scolaires dépend du réseau et/ou de l'établissement scolaire) :

Année scolaire	Nombre de semaines de stage/type
4 <sup>ème</sup> année	4 semaines de stage de pratique accompagnée (T2)
5 <sup>ème</sup> année	3 semaines de stage de pratique accompagnée (T2) + 4 semaines de stage de pratique en responsabilité (T3)
6 <sup>ème</sup> année	1 à 4 semaines de stage de pratique accompagnée (T2) + 4 à 7 semaines de stage de pratique en responsabilité (T3)
7 <sup>ème</sup> année	1 à 2 semaines (T2) et 9 à 11 semaines (T3)

- Principe de progressivité de l'autonomie de l'élève
- **Progressivité de la présence en entreprise**

2. Des durées minimales et maximales de stages ont été établies par le Gouvernement<sup>1</sup> :

	Stages de type 1	Stages de type 2	Stages de type 3
3 e année	4 semaines maximum		

<sup>1</sup> Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé de forme 4



4 e année			4 semaines maximum
5 e année		4 semaines maximum	4 à 15 semaines
6 e année			
7 e année		4 semaines maximum	4 à 12 semaines

! En CPU, les stages sont étalés en 4-5-6 et vont de 8 à 19 semaines et les stages sont uniquement de type 2 et 3 (pratique accompagnée et pratique en responsabilité)

**Annexe 2 : équipement nécessaire à la formation de l'élève:**

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement, de l'entreprise ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence.

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

**EQUIPEMENT DE BASE A compléter**

--	--



**FONDATION**  
POUR L'ENSEIGNEMENT

# **ANNEXE 3**

## **PLAN DE FORMATION TRIAL JARDINIER.ÈRE D'ENTRETIEN**

# **Q**

## **TRIO**

AVRIL 2022

## Plan de formation triale – Jardinier.ère d'entretien (AIt/PE)

L'objectif est, pour chaque co-responsable de la formation de l'élève, d'indiquer les apprentissages pouvant être vus au sein de son organisation, au regard de sa capacité formative, c'est-à-dire :

1. Compétences/disponibilités de la/des personnes en charge de la formation de l'élève ;
2. Equipement (pouvant être) mis à disposition pour la formation de l'élève ;
3. Activité

Mais également en fonction de la répartition la plus qualitative possible, des lieux de formation.

Rem : CTA Formations agronomiques des secteurs verts – Gembloux / CDC Forem Secteurs verts – Ath – Frasnes-les-Anvaing / CDC Forem Environnement – Froyennes / CDC Forem Environnement – Mons.

### A. Répartition triale des éléments de formation

Relevé des acquis d'apprentissage visés en référence avec une ou plusieurs unités d'acquis d'apprentissage	Estimation temporelle pour chaque Unité d'Acquis d'Apprentissage en semaines	Apprentissage assuré par			Lieu de validation (Ec. – Ent. – CF.)
		L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
<b>1. Préparer et améliorer le sol – Planter des végétaux herbacés ornementaux (JAA1)</b>					
<b>1.A. Préparer son poste de travail</b>					
1.A.2. Préparer les fournitures, les produits et les végétaux herbacés ornementaux pré-étiquetés ou pré-identifiés					
1.A.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux					
<b>1.B. Préparer le sol</b>					
1.B.1. Ameublir le sol					
1.B.2. Amender et/ou fertiliser le sol					
1.B.3. Réaliser un lit de semis d'une pelouse / d'une prairie fleurie					
1.B.4. Réaliser un lit de plantation pour plantes herbacées ornementales					

<b>1.C. Préparer les plantes herbacées ornementales pour la plantation</b>					
1.C.1. Rassembler les plantes herbacées ornementales pré-étiquetées ou pré-identifiées					
1.C.2. Relever les écarts / anomalies par rapport au bon aspect des végétaux herbacés ornementaux					
1.C.3. Appliquer les précautions et soins aux plantes herbacées ornementales					
<b>1.D. Planter les plantes herbacées ornementales</b>					
1.D.1. Respecter les mesures d'alignement et d'écartement - Réaliser les fosses / trous de plantation - Effectuer la plantation proprement dite					
1.D.2. Mettre en place des accessoires de plantation					
<b>1.E. Nettoyer et ranger le poste de travail</b>					
1.E.1. Nettoyer le matériel					
1.E.2. Ranger le matériel et les fournitures					
1.E.3. Assurer la propreté de la zone de travail					
1.E.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol					
<b>1.F. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel</b>					
1.F.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier					
<b>1.G. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable</b>					
<b>1.H. Respecter les règles professionnelles</b>					
1.H.1. Respecter les règles liées à la sécurité					
1.H.2. Respecter les règles liées à l'hygiène					
1.H.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention					
1.H.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement					

1.H.5. Gérer son temps de travail						
<b>2. MAÎTRISER LA VÉGÉTATION EN AUTOMNE/HIVER – SOIGNER LES BLESSURES IMPORTANTES DE VEGETAUX LIGNEUX (UAA 2)</b>						
<b>2.A. Préparer son poste de travail</b>						
2.A.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants						
2.A.2. Préparer les fournitures, les produits						
2.A.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux						
<b>2.B. Supprimer des petits arbres / arbustes / arbrisseaux et souches</b>						
2.B.1. Repérer les végétaux pré-identifiés						
2.B.2. Abattre / Dessoucher						
2.B.3. Evacuer les déchets						
<b>2.C. Réaliser les tailles d'entretien des petits arbres / arbustes / arbrisseaux ornementaux et fruitiers</b>						
2.C.1. Identifier les végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers (en automne/hiver)						
2.C.2. Réaliser la taille d'entretien adéquate en fonction de l'intérêt horticole (en automne/hiver) du végétal ligneux ornemental / ligneux fruitier						
<b>2.D. Relever des écarts / anomalies éventuels par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers</b>						
2.D.1. Identifier les végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers						
2.D.2. Repérer des écarts/anomalies par rapport à un aspect de « bonne santé » des végétaux herbacés ornementaux / ligneux ornementaux / ligneux fruitiers						
2.D.3. Prélever un échantillon significatif de toute anomalie observée						
<b>2.E. Soigner les blessures importantes des végétaux ligneux ornementaux / ligneux</b>						

<b>fruitiers</b>					
<b>2.F. Nettoyer et ranger le poste de travail</b>					
2.F.1. Nettoyer le matériel					
2.F.2. Ranger le matériel et les fournitures					
2.F.3. Assurer la propreté de la zone de travail					
2.F.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol					
<b>2.G. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel</b>					
2.G.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier					
<b>2.H. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable</b>					
<b>2.I. Respecter les règles professionnelles</b>					
2.I.1. Respecter les règles liées à la sécurité					
2.I.2. Respecter les règles liées à l'hygiène					
2.I.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention					
2.I.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement					
2.I.5. Gérer son temps de travail					

Modalités d'évaluation :

Le cas échéant, validation de(s) Unité(s) d'Acquis d'Apprentissage suivante(s) :

Relevé des acquis d'apprentissage visés en référence avec une ou plusieurs unités d'acquis d'apprentissage	Estimation temporelle pour chaque Unité d'Acquis d'Apprentissage en semaines	Apprentissage assuré par			Lieu de validation (Ec. – Ent. – CF.) L'école
		L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
<b>3. MAÎTRISER LA VÉGÉTATION EN PRINTEMPS/ETE – LUTTER CONTRE LES ADVENTICES ET INVASIVES (UAA3)</b>					
<b>3.A. Préparer son poste de travail</b>					
3.A.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants					
3.A.2. Préparer les fournitures, les produits					
3.A.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux					
<b>3.B. Réaliser les tailles d'entretien des petits arbres / arbustes / arbrisseaux ornementaux et fruitiers</b>					
3.B.1. Identifier les végétaux ligneux ornementaux / ligneux fruitiers (printemps/été)					
3.B.2. Réaliser la taille d'entretien adéquate en fonction de l'intérêt horticole (en printemps/été) du végétal ligneux ornemental et ligneux fruitier					
<b>3.C. Relever des écarts / anomalies éventuels dans la composition de la flore adventice (dont les invasives)</b>					
3.C.1. Identifier les plantes adventices (dont les invasives)					
3.C.2. Repérer des écarts/anomalies dans la composition de la flore adventice (dont les invasives)					

3.C.3. Prélever un échantillon significatif de toute anomalie observée							
<b>3.D. Lutter contre les plantes adventices (dont les invasives)</b>							
3.D.1. Identifier les plantes adventices (dont les invasives)							
3.D.2. Assurer les règles de prophylaxie appropriées							
3.D.3. Sarcler / Désherber manuellement							
3.D.4. Appliquer une technique culturale							
3.D.5. Pulvériser / Arroser / Epancre un produit commercial agréé							
<b>3.E. Nettoyer et ranger le poste de travail</b>							
3.E.1. Nettoyer le matériel							
3.E.2. Ranger le matériel et les fournitures							
3.E.3. Assurer la propreté de la zone de travail							
3.E.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol							
<b>3.F. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel</b>							
<b>3.G. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable</b>							
<b>3.H. Respecter les règles professionnelles</b>							
3.H.1. Respecter les règles liées à la sécurité							
3.H.2. Respecter les règles liées à l'hygiène							
3.H.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention							
3.H.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement							
3.H.5. Gérer son temps de travail							





4.D.1. Nettoyer le matériel								
4.D.2. Ranger le matériel et les fournitures								
4.D.3. Assurer la propreté de la zone de travail								
4.D.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol								
<b>4.E. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel</b>								
<b>4.F. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable</b>								
<b>4.G. Respecter les règles professionnelles</b>								
4.G.1. Respecter les règles liées à la sécurité								
4.G.2. Respecter les règles liées à l'hygiène								
4.G.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention								
4.G.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement								
4.G.5. Gérer son temps de travail								

Modalités d'évaluation :

Le cas échéant, validation de(s) Unité(s) d'Acquis d'Apprentissage suivante(s) :

Relevé des acquis d'apprentissage visés en référence avec une ou plusieurs unités d'acquis d'apprentissage	Estimation temporelle pour chaque Unité d'Acquis d'Apprentissage en semaines	Apprentissage assuré par			Lieu de validation (Ec. – Ent. – CF.) L'école
		L'école	L'entreprise	Le Centre de formation (CTA ou CDC)	
<b>5. RÉALISER L'ENTRETIEN (OCCASIONNEL ET RÉGULIER) D'UNE PELOUSE / D'UNE PRAIRIE FLEURIE – ENTRETEENIR LE SOL – (JAA5)</b>					
<b>5.A. Préparer son poste de travail</b>					
5.A.1. Préparer le matériel, les consommables et les carburants					
5.A.2. Préparer les fournitures, les produits					
5.A.3. Sécuriser la zone de travail avant de démarrer les travaux					
<b>5.B. Entretien le sol</b>					
5.B.1. Réaliser un bêchage d'entretien du sol					
5.B.2. Biner / Griffier / Sarcler					
5.B.3. Arroser					
5.B.4. Pailler					
5.B.5. Tracer les bords					
<b>5.C. Réaliser l'entretien régulier d'une pelouse / d'une prairie fleurie</b>					
5.C.1. Tondre					
5.C.2. Faucher / Débroussailler					
5.C.3. Assurer les finitions					
<b>5.D. Réaliser l'entretien occasionnel d'une pelouse / d'une prairie fleurie</b>					

5.D.1. Restaurer des dégâts localisés provoqués par le climat, les taupes, les sangliers ...						
5.D.2. Regarnir / Sursemer						
5.D.3. Rouler						
5.D.4. Arroser						
5.D.5. Scarifier						
5.D.6. Amender / Fertiliser une pelouse / une prairie fleurie						
<b>5.E. Nettoyer et ranger le poste de travail</b>						
5.E.1. Nettoyer le matériel						
5.E.2. Ranger le matériel et les fournitures						
5.E.3. Assurer la propreté de la zone de travail						
5.E.4. Sécuriser la zone de travail, protéger le matériel restant du vol						
<b>5.F. Réaliser la maintenance de premier niveau du matériel</b>						
5.F.1. Réaliser les contrôles et réglages simples prévus par le constructeur - Effectuer le graissage et la lubrification du matériel - Effectuer les démontages et remontages nécessaires d'éléments accessibles sans outillage particulier						
<b>5.G. Transmettre ses observations et toute information utile au responsable</b>						
<b>5.H. Respecter les règles professionnelles</b>						
5.H.1. Respecter les règles liées à la sécurité						
5.H.2. Respecter les règles liées à l'hygiène						
5.H.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention						

5.H.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement					
5.H.5. Gérer son temps de travail					

Modalités d'évaluation :

**Évaluation finale**

**Modalités d'évaluation :**

**B. Éléments/conditions favorables pouvant être rassemblés**

Afin de permettre d'optimiser le parcours de formation des élèves, les partenaires peuvent rassembler/combiner des éléments favorables, selon les possibilités :

**1. Centre de Compétences/Centre de Technologie Avancée**

- Programmation de formations pour les enseignants de l'école concernée (à la carte) ?
- Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre
- Partager les prérequis nécessaires pour la formation en CF avec l'enseignant

**2. Entreprise/secteur**

- Participation au jury de qualification
- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre ([www.entrapprendre.be](http://www.entrapprendre.be))
- Entreprise attentive aux dispositifs de formation au tutorat
- Entreprise agréée pour l'alternance
- Proposer un accompagnement à l'insertion

### 3. Etablissement scolaire

- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre (www.entrapprendre.be )
- Favoriser l'accès au VCA et autres formations sécurité de base, tant pour les élèves que pour leurs enseignants
- Assurer ..... rencontres avec le/la maître de stage en entreprise
- Participation d'un/des enseignants de l'OBG aux formations en CDC/CTA
- Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre de formation
- Prévoir, avant la formation en CF, une préparation des élèves au regard des prérequis nécessaires adressés par le CF
- Réaliser une grille des compétences transversales (soft skills) pour chaque élève, afin de l'aider à connaître les compétences attendues, et à les atteindre

### ANNEXE 1 – Planification partagée de l'année scolaire

Un modèle de planning à remplir par les 3 partenaires de la formation de l'élève peut être annexé au Plan (disponible sur demande via [jeny.clavareau@fondation-enseignement.be](mailto:jeny.clavareau@fondation-enseignement.be) )

Pour plus de facilité, ce document peut être partagé entre les 3 responsables de la formation de l'élève via une plateforme digitale (Google Drive, Teams,...).  
Il est proposé de :

- A. Intégrer dans le document une planification générale de l'année scolaire (UAA, périodes de stages, d'alternance, ....)
  - B. Charger le planning sur une plateforme (Teams, Google Drive, ...)
  - C. Inviter une personne de contact de l'entreprise et une personne de contact du Centre de formation
  - D. Intégration, chacun.e pour son organisme, des périodes de formation + contenu pris en charge
  - E. Discussion + accord sur la planification
  - F. En cours d'année, si des modifications doivent être intégrées (modification d'un chantier, nouveau planning des révisions...), elles sont signalées, et autant que possible, discutées avec les différentes parties.
- ➔ Le document doit pouvoir être adapté en fonction de la réalité du déroulement de l'année, et chacun.e doit pouvoir avoir une vue sur les dernières modifications

2021		2021-10		2021-11		2021-12		2022-01		2022-02		2022-03		2022-04		2022-05		2022-06		2022-07		2022-08	
Décembre		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samеди		Dimanche									
2																							
3																							
4																							
5																							
6																							
7																							
8																							
9																							
10																							
11																							
12																							
13																							
14																							
15																							
16																							
17																							
18																							

## ANNEXE 2 – Organisation des STAGES

### 1. Organisation de l'année académique :

En plein exercice, l'élève qui a choisi la filière jardinier.ère d'entretien, organisée en C.P.U. voit sa formation organisée comme suit :

De 8 à 19 semaines de stages de pratique accompagnée et en responsabilité (Type 2 et 3), réparties sur 3 ans.

Il existe 3 types de stages (les stages de type 2 et 3 sont obligatoires pour le profil maçon.ne) :

#### 1. Les stages d'initiation et d'observation (type 1)

Ces stages font partie de la mise en projet de l'élève et s'inscrivent dans un processus large d'orientation.

- Les élèves en stage d'observation et d'initiation ne prennent pas part au travail dans le milieu professionnel. Ils sont pris en charge globalement par le milieu professionnel et disposent d'un faible degré d'autonomie. Ils sont organisables de la 1<sup>re</sup> année secondaire à la 6<sup>e</sup>, toutes orientations confondues, à raison d'un maximum de 4 semaines sur le degré.

#### 2. Les stages de pratique accompagnée (type 2)

Ces stages sont organisés principalement en 4<sup>e</sup> année et au 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement qualifiant.

Objectifs :

- découvrir le monde professionnel;

- approfondir le projet de formation de l'élève;
  - confirmer le choix professionnel;
  - mettre en œuvre les compétences que l'élève a acquises à l'école en participant au processus de production : l'exécution de tâches de plus en plus complexes en fonction du programme d'études.
- Ce stage s'effectue sous guidance rapprochée du milieu professionnel : l'élève dispose d'une autonomie modérée. En 4e année, ils sont limités à maximum 4 semaines.

### 3. Les stages de pratique en responsabilité (type 3)

Ces stages sont organisés au 3<sup>e</sup> degré de l'enseignement qualifiant.

Objectifs :

- acquérir et perfectionner la maîtrise du métier complémentairement aux savoirs, compétences et aptitudes professionnels enseignés à l'école.
- A cette fin, les élèves sont appelés à exécuter, en autonomie, des tâches de plus en plus complexes en fonction du programme d'études, sous la supervision du milieu professionnel.

2. Ces semaines peuvent être étalées comme suit (c'est un exemple ! L'organisation des stages dans les années scolaires dépend du réseau et/ou de l'établissement scolaire) :

Année scolaire	Nombre de semaines de stage/type
4 <sup>ème</sup> année	4 semaines de stage de pratique accompagnée (T2)
5 <sup>ème</sup> année	3 semaines de stage de pratique accompagnée (T2) + 4 semaines de stage de pratique en responsabilité (T3)
6 <sup>ème</sup> année	1 à 4 semaines de stage de pratique accompagnée (T2) + 4 à 7 semaines de stage de pratique en responsabilité (T3)



3. Des durées minimales et maximales de stages ont été établies par le Gouvernement<sup>1</sup> :

	Stages de type 1	Stages de type 2	Stages de type 3
3 e année	4 semaines maximum		
4 e année		4 semaines maximum	
5 e année	4 semaines maximum	4 à 15 semaines	
6 e année			
7 e année	4 semaines maximum	4 à 12 semaines	

! En CPU, les stages sont étalés en 4-5-6 et vont de 8 à 19 semaines et les stages sont uniquement de type 2 et 3 (pratique accompagnée et pratique en responsabilité)

---

<sup>1</sup> Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014 fixant les modalités d'organisation des stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et dans l'enseignement spécialisé de forme 4

### ANNEXE 3 – Profil d'équipement

#### 4. L'équipement nécessaire à la formation de l'élève est le suivant<sup>2</sup> :

L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage équipé en conséquence. **Cet équipement est transversal aux différentes étapes de la formation.**

En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

#### **EQUIPEMENT DE BASE**

---

<sup>2</sup> Profil de Certification jardinier.ère d'entretien, Certification Par Unités, Profil d'équipement, p.125-126

## **B. MATERIEL/OUTILLAGE**

### **B1. Travail du sol**

- Outillage à manche pour préparation du sol: bêche(s), pelle(s), croc(s), râteaux, brosse(s), balais, fourche(s), houe(s) ...
- Outillage à manche pour entretien du sol : bêche(s), pelle(s), croc(s), râteaux, brosse(s), balais, rasette(s), croc(s), dresse-bordure(s), coupe-bordure(s) ...
- Brouette(s) (aussi pour transport...)
- Motoculteur(s), tracteur(s) et ses accessoires

### **B2. Plantation**

- Outillage à manche: bêche(s), pelle(s) râteaux, brosse(s), balais, brouette(s), plantoir(s) ...
- Accessoires de plantation : tuteurs, liens, protections contre les rongeurs, protection climatique, palissage ...
- Matériel d'arrosage : arrosoir(s), tuyaux

### **B3. Amélioration du sol**

- Outillage à manche pour amélioration du sol: bêche(s), pelle(s), râteaux, croc(s), fourche(s), brosse(s), balais, brouette(s) ...
- Epandeur(s) d'engrais

### **B4. Maîtrise de la végétation et soins aux blessures importantes**

- Tronçonneuse(s)
- Outillage de taille : taille-haie(s), sécateur(s) manuel(s) et /ou sur batterie, cisaille(s), ébrancheur(s), scie égoïne(s) ...
- Broyeur(s)

### **B5. Lutte contre les adventices et invasives**

- Pulvérisateur(s)
- Désherbeur(s) thermique(s), désherbeur mécanique, débroussailluses, faucille,...
- Bêche(s), pelle(s) râteaux, brosse(s), balais, rasette(s) ...

### **B6. Lutte contre les maladies, les parasites et autres nuisibles**

- Pulvérisateur(s)
- Arrosoirs(s)
- Petits matériels spécifiques à la protection intégrée envisagée (outils, machines, suivant directives spécifiques...)

### **B7. Entretien d'une pelouse / d'une prairie fleurie**

- Outillage à manche : bêche(s), pelle(s), croc(s), râteaux, brosse(s), balais, dresse-bordure(s), coupe bordure(s),...
- Tondeuse(s) autoportées, tracteur(s) tondeuse(s), tondeuse(s) à conducteur marchant
- Débroussailluse(s)
- Souffleur(s), aspirateur(s), rouleau(x)

- Aérateur(s), scarificateur(s)
- Outillage / matériel d'arrosage
<b>B8 : Maintenance / réglage / nettoyage des machines / outils</b>
- Petit outillage utile à la maintenance de premier niveau du matériel mécanique à utiliser
- Petit outillage utile au réglage du matériel / des outils du Jardinier
- Petit matériel / outillage utile au nettoyage des machines / outils du Jardinier (brosse, approvisionnement en eau,...)
<b>B9 : Sécurité</b>
- Le matériel utile à la sécurisation de la zone de travail, ruban de signalisation, cônes de signalisation
- Les équipements EPI et EPC spécifiques aux travaux réalisés
- Les équipements de travail pour le travail en hauteur (échafaudages, échelles...)
<b>B10 : Communication</b>
- Les supports de communication utiles
<b>C. CONSOMMABLES</b>
<b>C1. Produits</b>
- Engrais et amendements
- Produits utiles à la maintenance de premier niveau du matériel mécanique
- carburant type
- Produit nécessaire au traitement des plaies importantes
- Produit commercial herbicide (avec notice d'emploi)
- Produit commercial insecticide ou fongicide (avec notice d'emploi)
- Produit commercial utilisé dans le cadre d'une lutte intégrée spécifique (biologique, hormone, régulateur,...) avec notice d'emploi
- Pailis
<b>C2. Matériel végétal</b>
- Choix de plantes herbacées à planter
- Choix de plantes à tailler
- Choix de plantes à identifier par l'apprenant
<b>C3. Accessoires</b>
- Accessoires de plantation (tuteurs, liens, protections contre les rongeurs, protection climatique, palissage,...)
- Accessoires spécifiques à la protection intégrée envisagée (pièges, auxiliaires,... suivant directives spécifiques)



**FONDATION**  
POUR L'ENSEIGNEMENT

# **ANNEXE 4**

## **CONDITIONS FAVORABLES MAÇON.NE**

**Q**  
**TRIO**

AVRIL 2022

## **A. Eléments/conditions favorables à la formation triale**

Afin de permettre d'optimiser le parcours de formation des élèves, les partenaires peuvent rassembler/combiner des éléments favorables, selon les possibilités :

### **1. Centre de Compétences/Centre de Technologie Avancée**

- Organisation du VCA pour les élèves
- Programmation de formations pour les enseignants de l'école concernée selon les besoins exprimés par l'école
- Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre
- Communication, à l'enseignant.e/chef.fe d'atelier de la liste des prérequis nécessaires à la formation en Centre de formation (CDC/CTA)
- Organisation de l'épreuve intégrée (4jrs)
- Formations sécurité à la demande en entreprise ou en école (min. 10 élèves et professeur accompagnant)
- Programmation concertée des formations en année -1 (dans la mesure du possible)

### **2. Entreprise**

- Participation au jury de qualification pour 1 ou plusieurs épreuves (à déterminer à l'avance)
- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre ([www.entraprendre.be](http://www.entraprendre.be)), ...
- Organisation, en jour 1 du stage, d'une « journée d'intégration », comprenant un axe relatif à la sécurité au travail (obligation légale) et un axe relatif à l'accueil au sein des équipes, une rencontre avec le service RH et la découverte des locaux, ...
- Formation du tuteur.trice ou maître de stage (module Coach the Coach,...)

### **3. Etablissement scolaire**

- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre ([www.entraprendre.be](http://www.entraprendre.be))
- Favoriser l'accès au VCA et autres formations sécurité de base (BA5), tant pour les élèves que pour leurs enseignants
- Etablissement d'une collaboration étroite avec le référent stages au sein de l'entreprise (suivi de l'élève, échanges informels réguliers,...)
- Participation d'un/des enseignants de l'OBG aux formations au sein du CTA/CDC
- Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre
- Prévoir, avant la formation en CF, une préparation des élèves au regard des prérequis nécessaires adressés par le CF
- Participation à l'épreuve sectorielle

#### **4. Fédérations sectorielles**

- Introduction à l'utilisation de la bibliothèque en ligne « Building Your Learning »
- Expertise « métier »
- Collaboration avec un.e conseiller.ère en insertion de Constructiv pour soutenir la transition vers l'emploi
- Prime complémentaire « entreprise » pour les élèves ayant signé un contrat d'apprentissage (CCW et entreprise)



**FONDATION**  
POUR L'ENSEIGNEMENT

# **ANNEXE 5**

## **CONDITIONS FAVORABLES TMSAI**

**Q**  
**TRIO**

AVRIL 2022



**Eléments/conditions favorables à la formation triale**

Afin de permettre d'optimiser le parcours de formation des élèves, les partenaires peuvent rassembler/combiner des éléments favorables, selon les possibilités :

**1. Centre de Compétences/Centre de Technologie Avancée**

- Organisation du BA5 pour les élèves
- Programmation de formations pour les enseignants de l'école concernée selon les besoins exprimés par l'école
- Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre
- Communication, à l'enseignant.e/chef.fe d'atelier de la liste des prérequis nécessaires à la formation en Centre de formation (CDC/CTA)
- Organisation de l'épreuve intégrée (4jrs)
- Formations sécurité à la demande en entreprise ou en école (min. 10 élèves et professeur accompagnant)
- .....
- .....

**2. Entreprise**

- Participation au jury de qualification pour 1 ou plusieurs épreuves (à déterminer à l'avance)
- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre ([www.entraprendre.be](http://www.entraprendre.be))
- Organisation, en jour 1 du stage, d'une « journée d'intégration », comprenant un axe relatif à la sécurité au travail (obligation légale) et un axe relatif à l'accueil au sein des équipes, une rencontre avec le service RH et la découverte des locaux, ...
- .....
- .....

Entreprise, via ses organisations sectorielles ou partenaires

- Module hygiène (Alimento/Fevia)
- Epreuves sectorielles et soutien à la préparation
- Expertise « métier »
- .....
- .....

### 3. Etablissement scolaire

- Participation au programme d'immersion en entreprise pour enseignants, Entr'Apprendre (www.entraprendre.be )
- Favoriser l'accès au VCA et autres formations sécurité de base (BA5), tant pour les élèves que pour leurs enseignants
- Etablissement d'une collaboration étroite avec le référent stages au sein de l'entreprise (suivi de l'élève, échanges informels réguliers,...)
- Participation d'un/des enseignants de l'OBG aux formations au sein du CTA/CDC
- Inscription des élèves à la Technifutur Academy
- Contact formateur – enseignant permettant de préparer la formation des élèves en centre
- Prévoir, avant la formation en CF, une préparation des élèves au regard des prérequis nécessaires adressés par le CF
- Participation à l'épreuve sectorielle
- .....
- .....

Rem : cette liste peut être complétée/adaptée. Elle s'inscrit dans le cadre des 9 recommandations école-entreprise pour des parcours métiers renforcés, de la Fondation pour l'Enseignement.



FONDATION  
POUR L'ENSEIGNEMENT

# ANNEXE 6

## PLANIFICATION DE L'ANNÉE MAÇON.NE

Q  
TRIO

AVRIL 2022

# Décembre

2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
06-12 UAA2: Coffrage/ferailage/bétonnage simple	07-12 UAA2: Coffrage/ferailage/bétonnage simple	08-12 UAA2: Coffrage/ferailage/bétonnage simple	09-12 UAA2: Coffrage/ferailage/bétonnage simple	10-12 UAA2: Coffrage/ferailage/bétonnage simple	11-12	12-12
13-12 UAA4: Maçonnerie collée	14-12 VCA	15-12	16-12	17-12	18-12	19-12
20-12 REVISIONS	21-12 REVISIONS	22-12 EXAMENS	23-12 EXAMENS	24-12 AA	25-12 Noël	26-12
27-12	28-12	29-12	30-12	31-12		

Légende	
EXAMENS	Examens
REVISIONS	Périodes de révisions
CQ	Epreuves de qualification
Stage T1	Stages
Stage T2	
Stage T3	
AA	Autres Activités
CTA	Formation en Centre de Formation (CTA/CDC)
CDC	
UAA1: Pose système égouttage/drainage	Dénomination des UAA ou Fonctions
UAA5: implanter/fondation	
UAA2: Coffrage/ferailage/bétonnage simple	
UAA6: Maçonnerie bloc/pose plancher	
UAA3: Pose isolation sur mur	
UAA4: Maçonnerie collée	
UAA7: Parement au mortier	
VCA	



**FONDATION**  
POUR L'ENSEIGNEMENT

# **ANNEXE 7**

## **PLANIFICATION DE L'ANNÉE TMSAI**

**Q**  
**TRIO**

AVRIL 2022

# Décembre

2021

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
06-12 Stage T3	07-12 Stage T3	08-12 Stage T3	09-12 F5: Mise en service (syst. Auto)	10-12 F5: Mise en service (syst. Auto)	11-12	12-12
13-12 REVISIONS	14-12 REVISIONS	15-12 REVISIONS	16-12	17-12	18-12	19-12
20-12	21-12	22-12 EXAMENS	23-12	24-12	25-12 Noël	26-12
27-12	28-12	29-12	30-12	31-12		

05-12



**FONDATION**  
POUR L'ENSEIGNEMENT

[www.fondation-enseignement.be](http://www.fondation-enseignement.be)